

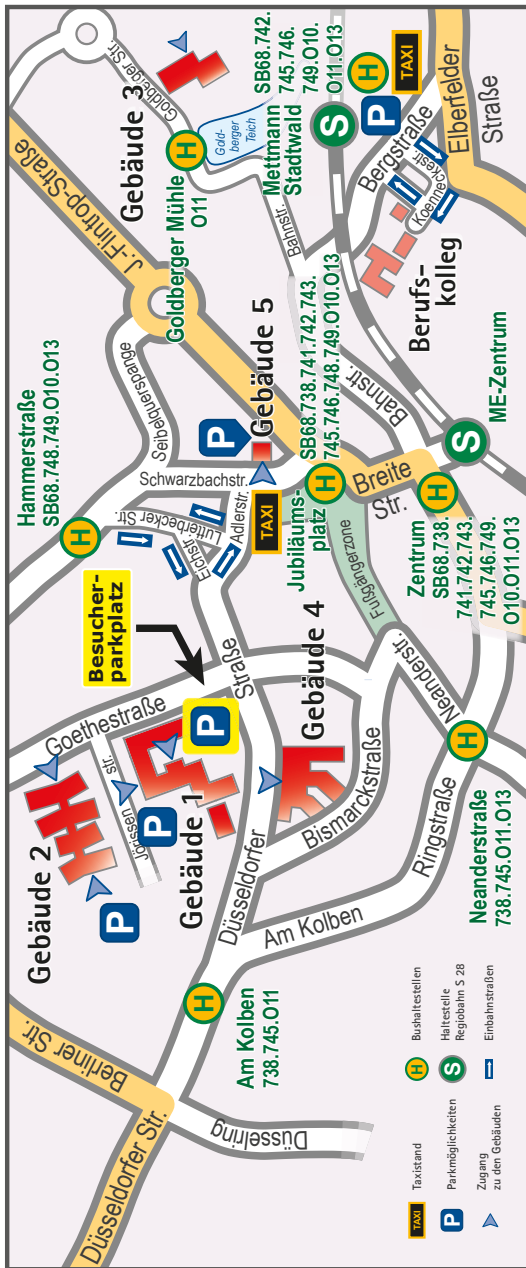
A46, A535  
Velbert, Wuppertal

Velbert  
Wülfraath

Ratingen  
Heiligenhaus

Haan  
Solingen

Erkrath  
Hilden



© Kreis Mettmann, Vermessungs- und Katasteramt 2018

A3, A44, Düsseldorf  
Langenfeld, Monheim a.R., Ratingen



## Accès en bus et en train

Voici les stations les plus proches:

„Jubiläumsplatz“

avec les lignes de bus SB 68, 010, 013, 738, 741,  
742, 743, 745, 746, 748, 749  
en provenance de toutes les directions

„Am Kolben“

avec les lignes de bus 011 et 738  
en provenance de Düsseldorf

„ME-Zentrum“

avec le train S 28  
en provenance de Düsseldorf

De là, vous devez marcher env. 10-15 minutes.

### Adresse:

Kreisverwaltung Mettmann, Verwaltungsgebäude 4,  
Düsseldorfer Straße 47, 40822 Mettmann  
Bureau 4.328

Le centre d'intégration du district de Mettmann est subventionné par:

Ministerium für Kinder, Familie,  
Flüchtlinge und Integration  
des Landes Nordrhein-Westfalen



Ministerium für  
Schule und Bildung  
des Landes Nordrhein-Westfalen



### Mentions légales

Kreis Mettmann, Der Landrat  
Düsseldorfer Straße 26, 40822 Mettmann  
[www.kreis-mettmann.de](http://www.kreis-mettmann.de)



# Orientation scolaire pour les familles récemment immigrées

# Orientation scolaire pour les familles récemment immigrées

Chers parents, chers tuteurs,

Avec votre famille, vous venez d'arriver dans notre district de Mettmann.

**Bienvenue!**

En Allemagne, la scolarité est obligatoire pour tous les enfants âgés de 6 à 18 ans. Nous sommes là pour vous aider à leur trouver une place dans une école.



**Votre enfant a entre 6 et 10 ans?**

Alors il fréquente une école primaire. Veuillez inscrire vous-même votre enfant à l'école primaire la plus proche de chez vous. Le bureau de l'administration scolaire de votre ville vous fournira la liste des écoles, que vous trouverez également sur le site internet suivant:

<https://www.kreis-mettmann.de/Schulverzeichnis>

**Vous avez des enfants âgés de 11 à 18 ans?**

Alors votre enfant fréquentera un établissement du secondaire.



1 Veuillez appeler le centre d'intégration du district de Mettmann. Vous obtiendrez un rendez-vous de consultation sur le type d'école approprié et une aide au placement scolaire pour votre enfant.

**Vos interlocutrices:**



Leonie Dirk  
Enseignante  
Tél: 02104 99-2198



Petra Schmidt  
Enseignante  
Tél: 02104 99-2190

E-Mail: [integration@kreis-mettmann.de](mailto:integration@kreis-mettmann.de)  
Informations: [www.kreis-mettmann.de/integration](http://www.kreis-mettmann.de/integration)



2 Veuillez apporter à la date convenue :

- Votre enfant
- Le passeport de l'enfant
- Le certificat de résidence de l'enfant
- Les bulletins scolaires du pays d'origine
- Un interprète parlant l'allemand. Si besoin, nous pouvons organiser cela pour vous.

Contenus de la séance de consultation:

- Ecole fréquentée précédemment
- Compétences éventuelles en langues étrangères
- Connaissances éventuelles en allemand
- Maîtrise de l'alphabet latin



3 Le centre d'intégration du district contacte une école appropriée puis vous transmet la date d'admission par courrier ou par téléphone.



4 Vous inscrivez votre enfant à l'école à la date convenue. Si nécessaire, nous pouvons nous occuper de faire venir un interprète.



5 Le ministère de la Santé vous convoquera par courrier à l'examen médical scolaire. Vous devrez obligatoirement vous y rendre.